

Numéro 100 - Septembre 2011



1n9m92n9391 91031106 0102

Premières tendances

Ensemble des exploitations

23 700 exploitations 42 100 actifs permanents 29 500 chefs d'exploitation et coexploitants 2 700 salariés permanents non

familiaux

31 900 UTA totales dont 30 600 UTA permanentes

Moyennes et grandes exploitations

14 500 exploitations 29 700 actifs permanents 20 200 chefs d'exploitation et coexploitants 2 500 salariés permanents non familiaux

42 100 emplois permanents consacrés à l'agriculture auvergnate

En Auvergne, 42 100 personnes participent de façon régulière aux activités des exploitations agricoles. En dix ans, le nombre d'actifs de l'agriculture régionale a diminué de 27 %. Cette maind'œuvre permanente en 2010 fournit l'équivalent du travail de 30 600 personnes occupées à temps plein pendant une année (notion d'unité de travail annuel: UTA).

L'agriculture est une affaire familiale profondément ancrée en Auvergne. En effet, plus de 93 % des tâches sont effectuées par les actifs familiaux, contre moins de 81 % sur l'ensemble du territoire national. En 2000, la famille auvergnate fournissait 96 % du potentiel de travail.

Cependant, l'essentiel des activités agricoles repose sur les épaules des chefs d'exploitation et des coexploitants. Ils sont 29 500 toutes exploitations confondues et représentent 7actifs permanents sur 10. Ensemble, ils fournissent plus des trois-quarts (78 %) du travail régulier (67 % en France). La plupart d'entre eux (71 %) travaille à temps complet sur l'exploitation. La participa-

tion du reste de la famille s'est fortement réduite et ne constitue plus que 15 % de la force de travail, soit 10 points de moins qu'en 2000.

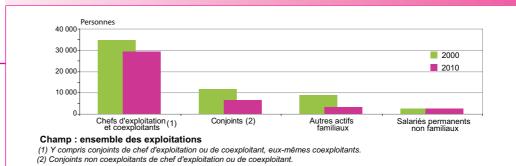
Plus l'exploitation est grande et plus les activités requièrent un temps de travail important. Ainsi, dans les movennes et grandes exploitations, 9 chefs ou coexploitants sur 10 passent tout leur temps sur l'exploitation, c'est le cas pour 3 sur 10 dans les petites unités.

Dans la masse de travail, le poids des salariés permanents hors cadre familial a augmenté. Il passe de 4 % à 7 % en 10 ans, en compensation de la baisse des actifs familiaux. En 2010, ils sont 2 700, comme en 2000, essentiellement employés dans les moyennes et grandes exploitations.

Au travail fourni par ces actifs réguliers s'ajoute celui des saisonniers, l'équivalent de 1 113 UTA, une centaine de moins qu'en 2000.

Le recours à des prestataires extérieurs (entreprises de travaux agricoles - ETA et coopératives d'utilisation du matériel agricole - CUMA) reste très marginal (200 UTA).

L'activité agricole se resserre sur les chefs d'exploitation et les coexploitants



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÈCHE
DE LA RURALITÈ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Source: Agreste - Recensements agricoles



L'Auvergne représente 4,8 % de l'ensemble des exploitations de métropole et contribue pour 2,7 % à la production brute standard nationale.

Les 17 % plus grandes exploitations contribuent à la moitié du potentiel de production standard de la région.

Pour 100 000 € de production potentielle, il faut 2,3 UTA en 2010, contre 2,8 en 2000.

1 456 200 ha de surface agricole utilisée dont :

1 190 900 ha de superficie fourragère principale dont : 885 700 ha de superficie toujours en herbe

225 900 ha de céréales 31 600 ha d'oléagineux et protéagineux

50 % de la SAU et 68 % de la STH n'ont reçu aucun traitement phytosanitaire et aucun engrais minéral

La ferme Auvergne c'est :

1 618 000 bovins répartis dans 16 200 exploitations 516 600 ovins dans 3 900 élevages

34 300 caprins dans 1 000 élevages

24 300 équidés

3 845 900 poulets de chair

778 700 poules pondeuses

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur

www.draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr

Agrandissement et spécialisation renforcée

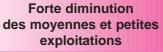
En 2010, l'Auvergne compte près de 23 700 exploitations agricoles, 4,8 % de l'ensemble national. On en recensait 29 947 en 2000. Ainsi, en dix ans, environ 6 300 ont cessé leur activité. Le taux annuel de disparition est de - 2,3 %, un rythme plus faible que sur la période précédente, 1988-2000, (- 3,1 % annuellement). C'est aussi un des quatre plus faibles de métropole. Les grandes exploitations ont bien résisté et leur nombre s'est étoffé. Ce sont surtout les moyennes, les plus nombreuses dans la région, qui ont le plus diminué (- 3,1 % chaque année).

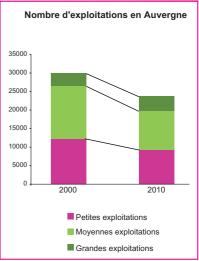
Les exploitations auvergnates mettent en valeur 1 456 200 ha de superficie agricole utile, une surface qui s'est réduite de 3,6 % en dix ans. Cette réduction est un peu plus marquée qu'en France (- 3,2 %). Toutes exploitations confondues, la SAU moyenne est passée à 62 ha, en progression de 11 ha depuis 2000. En France, la SAU moyenne est de 55 ha et le gain par rapport à 2000 atteint 13 ha.

Aujourd'hui, 61 % des exploitations, soit 14 500, sont classées moyennes ou grandes. Elles occupent 71 % des actifs, s'étendent sur 90 % de la SAU et assurent l'essentiel de l'activité agricole (95 % de la production brute standard - PBS régionale).

La spécialisation bovine concerne

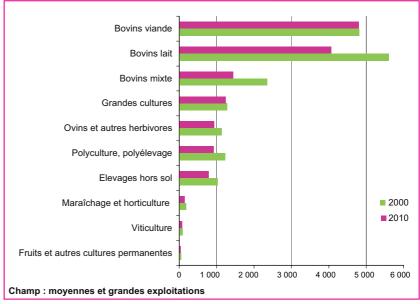
près de 57 % des exploitations de la région. Dans un contexte général de baisse, la spécialisation viande (7 500 exploitations) résiste mieux que le secteur laitier toujours en restructuration (- 31 %) ou mixte qui tend à se spécialiser (- 40 %). Ces évolutions sont différentes selon la taille de l'exploitation. Le nombre de petites structures se réduit quelle que soit l'orientation, à l'exception du secteur "grandes cultures " qui progresse de 21 %.





Source: Agreste - Recensements agricoles

Les élevages bovins viande confirment leur suprématie







Les exploitations auvergnates se diversifient ...

En Auvergne, près d'une exploitation sur dix élargit son activité de production agricole en réalisant des activités annexes telles que la transformation de produits agricoles, la prestation de services (agricole ou non), la sylviculture, la transformation du bois, la production d'énergies renouvelables, l'artisanat ou encore des activités de tourisme ou d'accueil à la ferme.

L'Allier se caractérise par le taux de diversification le plus faible (7 %) alors que le Puy-de-Dôme tient la tête avec plus de 10 % d'exploitations diversifiées. Ces activités complémentaires sont conduites au sein même de l'exploitation dans 85 % des cas.

Les agriculteurs qui se lancent dans cette entreprise sont plus jeunes que la moyenne. Ainsi, 6 sur 10 ont moins de 50 ans (5 sur 10 dans l'ensemble des chefs). La différence est particulièrement marquée chez les moins de 40 ans (27 % contre 20 %). La prédominance de l'exploitation individuelle (62 %) est moins marquée que pour l'ensemble des exploitations (77 %) Les formes sociétaires sont plus largement représentées : 20 % contre 12 % pour les GAEC et 14 % contre 9 % pour les EARL.

La transformation du lait à la ferme (615 exploitations) est concentrée sur la zone d'appellation Saint-Nectaire, alors que la transformation des autres produits agricoles, peu présente dans le département de l'Allier, se répartit de manière diffuse dans les trois autres départements.

Les activités d'hébergement, de res-

tauration et de loisir (600 exploitations) sont implantées sur tout le territoire. Les activités de service agricole trouvent naturellement une place prépondérante dans la plaine céréalière de la Limagne alors que les activités forestières et de travail du bois sont plutôt implantées dans le Livradois-Forez.

30 % des chefs sont doubles actifs, principalement dans les petites exploitations (70 % des

L'activité agricole est considérée comme secondaire pour 61 % des doubles actifs.

1 double actif sur 5 est retraité.

Plus les chefs sont âgés plus ils restent fidèles au statut d'exploitant individuel, ce mode d'exploitation est retenu par :

- •60 % des moins de 40 ans
- •73 % des 40-50 ans
- •80 % des 50-60 ans
- •94 % des plus de 60 ans.

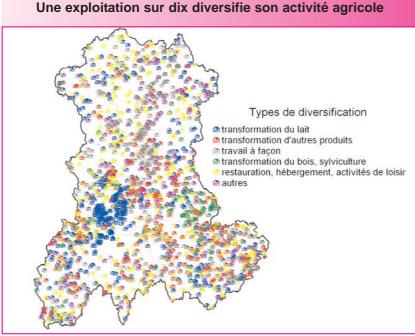
... et vendent en circuit court

En 2010, une exploitation sur dix réalise la commercialisation d'une partie de ses produits via des circuits courts. Dans 80 % des cas c'est l'exploitation qui en assure elle-même la vente. Les trois principaux modes de commercialisation sont : la vente à la ferme pratiquée par 1 500 exploitations, la vente sur les marchés (770 exploitations) et enfin la vente directe produits commercialisés).

à des commercants détaillants (730 exploitations). Les produits commercialisés sont à l'image des exploitations de la région où les produits animaux sont au premier rang (60 % des

8 500 exploitations réalisent des productions sous signe de qualité : AOP (34 %), label (19 %), certificat de conformité (11 %), IGP (3 %) et autres signes (33 %).

Les productions sous signe de qualité sont 8 fois sur 10 des productions animales (production bovine 4 fois sur 10 et produits laitiers dans le tiers des cas).



Un millier d'exploitations exercent à la fois une activité de diversification et la vente directe de leurs produits.



62 hectares en moyenne par exploitation

	Auvergne				France métropolitaine	
	Ensemble des exploitations		dont moyennes et grandes exploitations		Ensemble des exploitations	dont moyennes et grandes exploitations
	2010	Evolution 2010/2000	2010	Evolution 2010/2000	2010	2010
Exploitations agricoles	23 700	- 20,9 %	14 500	- 18,5 %	490 000	312 000
Chefs d'exploitation et coexploitants	29 500	- 15,2 %	20 200	- 10,1 %	604 000	423 000
Salariés permanents non familiaux	2 700	- 0,3 %	2 500	+ 1,9 %	155 000	148 000
Travail agricole (UTA totales)	31 900	- 21,2%	25 900	- 20,1 %	751 000	651 000
SAU totale (hectares)	1 456 200	- 3,6 %	1 315 000	- 1,8 %	26 961 000	25 096 000
Superficie agricole utilisée moyenne (hectares)*	62	+ 21,9 %	91	+ 20,6 %	55	80
Total bovins (têtes)	1 617 900	+ 3,1 %	1 529 900	+ 4,3 %	19 412 000	18 600 000
Total vaches nourrices (têtes)	477 600	- 0,1%	441 100	+ 2,4 %	4 100 000	3 800 000
Total vaches laitières (têtes)	235 100	- 15,3 %	232 100	- 14,2 %	3 717 000	3 700 000

^{*} Superficie moyenne y compris exploitations sans SAU

Source: Agreste - Recensements agricoles

Définitions

- L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :
- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

Les actifs agricoles sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

- Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technicoéconomique.
- Les cheptels sont connus en nombre de têtes. Leur mesure en unité de gros bétail (UGB) permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÈCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Information Statistique et Économique

Site de Marmihat 16B rue Aimé Rudel BP 45 63370 LEMPDES Tél.: 04 73 42 15 22 - Fax: 04 73 42 16 76 ■ Directeur de la publication : Claudine Lebon

■ Composition : Chantal Collange

Dépôt légal : à parution

■ Rédacteur en chef : Dominique Boilon

■ Impression : SSP Toulouse

■ ISSN: 0998.4186 ■ © Agreste 2011

92n9**391**